



SIDEX

Soutien individualisé à la démarche export des PME / TPE

Le SIDEX est une aide spécifiquement destinée aux PME et TPE françaises. Souple et simple d'accès, elle accompagne leurs projets de développement à l'international.



Qui peut en bénéficier ?

Les entreprises de tous secteurs d'activité (à l'exception du négoce), dont l'effectif est inférieur à 250 salariés et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions d'euros HT. L'entreprise ne doit pas être détenue à plus de 25% par une entreprise ne répondant pas à ces critères.



Quels types d'opérations peuvent être menés ?

Deux types de missions à l'exportation sont éligibles à la procédure SIDEX :

- **La finalisation d'un contrat ou d'un partenariat à vocation export :** rencontrer à l'étranger un futur client, agent, distributeur avec lequel le demandeur souhaite finaliser un contrat à vocation export dont les retombées commerciales sont identifiées. *(Il ne doit exister aucun lien contractuel préalable avec l'entreprise étrangère rencontrée durant les 36 mois précédant la mission).*
- **La prospection de nouveaux marchés à l'étranger :** prospector de nouveaux marchés afin d'évaluer et de rechercher des débouchés potentiels à l'exportation pour l'entreprise.



Ne sont pas éligibles :

- Les missions visant à créer une filiale commerciale.
- Les missions se déroulant dans un pays où se trouve une filiale de l'entreprise demandeuse.

→ Quels sont les pays concernés ?

Tous les pays (sauf embargo) classés en trois catégories prioritaires :

- **Pays "Grand Large" :**

Chine (y compris Hong Kong), Taiwan, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Thaïlande, Vietnam, Brésil, Canada, Chili, Etats-Unis, Mexique, Afrique du Sud, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Koweït, Qatar, Russie, Ukraine.

- **Pays "Europe-Méditerranée" :**

UE27 (sauf France), Algérie, Croatie, Egypte, Israël, Liban, Libye, Maroc, Norvège, Suisse, Tunisie, Turquie.

- **Autres pays.**

→ Quel est le montant de l'aide accordée ?

Les frais pris en charge sont forfaitisés et plafonnés en fonction du type de mission et de la zone ciblée.

Type de SIDEX	Durée de la mission	Nombre SIDEX autorisés	Nombre de personnes prises en charge	Prise en charge billet avion	Forfait à l'étranger	Forfait déplacement en France
Prospection "Grand Large"	6 jours maximum	3 SIDEX / an	1 personne	30%	150 €/jour	50€
Prospection "Euro-Med"	4 jours maximum					
Prospection "autres pays"	3 jours maximum					
Finalisation "Grand Large"	6 jours maximum	3 SIDEX / an	2 personnes	50%	150 €/jour / personne	50€ / personne
Finalisation "Euro-Med"	4 jours maximum					
Finalisation "autres pays"	3 jours maximum					

→ Quels sont la procédure et le délai de traitement ?

- L'entreprise dépose sa demande en ligne sur le site www.ubifrance.fr (volet Sidex), au plus tard 7 jours avant son départ en mission à l'étranger.
- **UBIFRANCE apporte une réponse dans les 48H notifiée à l'entreprise par e-mail**, à condition que l'ensemble des éléments ait été porté à sa connaissance et sous réserve de vérifications des éléments transmis par l'entreprise à posteriori.
- A l'issue de la mission, et dans un délai de 30 jours, l'entreprise doit envoyer son dossier de demande de remboursement complet.
- La subvention est versée à l'entreprise par virement bancaire.
UBIFRANCE se réserve le droit de refuser tout dossier ne répondant pas aux conditions posées.

→ Quels sont les engagements de l'entreprise ?

- L'entreprise s'engage à respecter la **règle communautaire de minimis** selon laquelle le total des aides publiques ne peut pas dépasser la somme de 200 000 Euros maximum sur une période glissante de 3 ans, versée sous ce régime.
- L'entreprise s'engage à communiquer toutes les informations mentionnées dans le dossier de demande d'aide.

CONTACTS :

sidex@ubifrance.fr

Stéphanie DAUDIER
Tél. : 01 40 73 37 74

Marie-Hélène FILIPE
Tél. : 01 40 73 37 10

Jean-Claude SCHLUTY
Tél. : 01 40 73 36 29

Le dossier de demande SIDEX est en ligne sur le site d'UBIFRANCE
www.ubifrance.fr/aides-publiques/sidex-beneficiaires.asp